



W8476-175617/A

Appendice 3 de Annexe B



NOTICE

This documentation has been reviewed by the Technical Authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'Autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

QUESTIONNAIRE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

POUR

**REMORQUE DE POSTE DE COMMANDEMENT
ET DE RANGEMENT**

OPI: DSVPM 4 – BPR: DAPVS 4

Issued on Authority of the Chief of the Defence Staff

Publiée avec l'autorisation du chef d'état-major de la Défense

RDIMS:4649854

Annexe C
W8476-175617/A
22 juin 2017

**QUESTIONNAIRE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
POUR UNE
REMORQUE DE POSTE DE COMMANDEMENT ET DE RANGEMENT**

Le présent questionnaire porte sur les renseignements techniques qui doivent être fournis aux fins d'évaluation de la ou des configurations du ou des véhicules offerts.

Lorsque les paragraphes de spécifications ci-dessous mentionnent une « preuve de conformité », la « preuve de conformité » doit être fournie pour chaque exigence/spécification de rendement.

Les soumissionnaire doivent fournir les renseignements demandés et mentionner le nom/titre du document ainsi que le numéro de la page à laquelle se trouve la preuve de conformité.

Les termes « Équivalent » et « Preuve de conformité » sont définis à la section « DÉFINITIONS » à la fin du présent document.

RENSEIGNEMENTS SUR L'OFFRANT

Nom de l'offrant :

Marque proposée : _____, modèle :

LISTE D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS DU FOURNISSEUR

ARTICLES DE LA DESCRIPTION D'ACHAT

3.1 Conception standard - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.1.1		
3.1.2		
3.1.3		
3.1.4		

3.2 Conditions d'exploitation - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.2.1		
3.2.2		

3.3 Normes de sécurité - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.3.1a		
3.3.1b		
3.3.2		

3.4 Configuration - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.4.1		
3.4.2		
3.4.3		
3.4.4		

3.5 PNBV - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.5		

3.6 Poids - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.6.1		
3.6.2		

3.7 Vitesse - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
--	---------------------------------	------------

3.7		
-----	--	--

3.8 Capacité de remorquage - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.8.1		
3.8.2		

3.9 Dimensions de la remorque - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.9.1		
3.9.2		
3.9.3		
3.9.4		

3.10 Portes de la remorque - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.10		

3.11 Support de flèche d'attelage - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.11.a		
3.11.b		

3.12 Dispositif d'attelage - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.12		

3.13 Vérins - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.13		

3.14 Table de travail du poste de commandement - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.14.1		
3.14.2		
3.14.3		

3.15 Système de montage sur rails de plancher - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.15.1		
3.15.2		
3.15.3		

3.16 Armoire à outils - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.16		

3.17 Bâti de serveur - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.17		

3.18 Circuit électrique de 12 V - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.18.1		
3.18.2		

3.18.3		
--------	--	--

3.19 Dispositifs d'éclairage de 12 V - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.19.1		
3.19.2		
3.19.3		
3.19.4		

3.20 Protection des dispositifs d'éclairage - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
4.20		

3.21 Circuit électrique de 120 V c.a. - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.21.1		
3.21.2		
3.21.3		

3.22 Groupe électrogène - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.22.1		
3.22.2		
3.22.3		
3.22.4		
3.22.5		

3.22.6		
3.22.7		
3.22.8		
3.22.9		
3.22.10		

3.23 Alimentation externe de 120 V c.a. - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.23.1		
3.23.2		
3.23.3		

3.24 Commutateur de transfert - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.24.1		
3.24.2		

3.25 Mise à la masse - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.25		

3.26 Réglage de la température - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.26.1		
3.26.2		
3.26.3		

3.26.4		
--------	--	--

3.27 Porte-plaque d'immatriculation - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.27		

3.28 Système de freinage - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.28		

3.29 Essieu(x) - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.29.1		
3.29.2		

3.30 Pneus, roues et jantes - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.30.1		
3.30.2		
3.30.3		
3.30.4		
3.30.5		
3.30.6		
3.30.7		

3.31 Échelle - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.31		

3.32 Lubrifiants et liquides hydrauliques - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.32.1		
3.32.2		

3.33 Peinture - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.33		

3.34 Identification - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.34		

3.35 Étiquettes - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.34		

3.36 Instructions de livraison de la remorque - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
3.36.1		

3.36.3		
3.36.4		

4.1.1 Éléments fournis au responsable technique - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
4.1.1b(iii)		

4.2 Formation – familiarisation - Preuve de conformité

	Figure dans le document (titre)	N° de page
4.2.1		

DÉFINITIONS

Les définitions suivantes s'appliquent à l'interprétation du présent questionnaire de renseignements techniques :

- (a) « *Équivalent* » – Désigne une norme, un moyen ou un type de composant accepté par le responsable technique comme satisfaisant aux exigences de forme, d'adéquation, de fonction et de rendement spécifiées.
- (b) « *Preuve de conformité* » – Désigne un document non modifié, tel qu'une brochure ou un manuel technique ou un rapport d'essai d'une tierce partie fourni par une installation d'essai reconnue à l'échelle nationale ou internationale ou un rapport généré par le logiciel d'une tierce partie reconnue à l'échelle nationale ou internationale. Le document ***doit*** contenir des renseignements détaillés sur chaque exigence de rendement et/ou spécification. Lorsqu'un document fourni comme preuve de conformité ne traite pas de toutes les exigences de rendement ou spécifications ou lorsqu'un tel document n'est pas disponible ou lorsque des modifications à l'équipement original ou une personnalisation de ce dernier sont requises pour satisfaire aux exigences de rendement ou aux spécifications, un certificat d'attestation (joint comme document distinct) signé par un ingénieur principal représentant le fabricant d'équipement d'origine et présentant les modifications et la façon dont elles permettent de satisfaire aux exigences de rendement et aux spécifications ***doit*** être fourni. Le certificat ***doit*** préciser toutes les exigences de rendement ou spécifications requises pour justifier la conformité. Un certificat peut être fourni pour l'ensemble des exigences de rendement et des spécifications ou pour une seule d'entre elles.